

sous Jules II et sous Léon X ; celui de Trente dura près de dix-huit ans, sous cinq papes. Le nouveau concile général, si sa réunion était décidée, se prolongerait probablement deux ou trois ans ; il se tiendrait à Rome, comme dans son sanctuaire naturel. “ Ce ne serait pas un spectacle de médiocre grandeur, dit l'*Union* en terminant, que celui de cinq ou six cents évêques et de leur chef délibérant avec la majesté des Pères de Nicée et d'Ephèse, de Constantinople et de Latran, et donnant les lois les meilleures à l'Eglise immortelle qu'on se flatte toujours d'enterrer.”

Le journal *la France* parle aussi de la convocation éventuelle d'un concile œcuménique à Rome, en dehors de la réunion actuelle des évêques.

“ D'après les informations qui nous sont transmises, — dit ce journal, — et que nous ne croyons reproduire qu'avec réserve, l'influence de Mgr. Dupanloup ne serait pas étrangère à cette décision, qui aurait pour but de résoudre les questions importantes que la controverse religieuse a soulevées dans ces derniers temps, sur les rapports de l'Eglise avec la société moderne.”

Si ces renseignements sont exacts, on peut dire, ajoute avec raison *la France*, que la réunion des évêques en concile sera l'un des événements mémorables de ce siècle. Depuis le concile de Trente, c'est-à-dire depuis le milieu du seizième siècle, il y a eu des conciles provinciaux, il n'y a point eu de concile général ; “ mais il n'est venu à l'esprit de personne que l'ère des conciles ait été close d'une manière absolue, et que la papauté ait définitivement renoncé à provoquer, au moment qu'elle jugerait opportun, l'une de ces réunions solennelles qui font époque dans son histoire.”

Enfin l'*Etendard* confirme, de son côté, la grande nouvelle et ajoute :

“ On assure qu'un vénérable évêque du midi de la France aurait reçu, il y a peu de jours, de S. S. le Pape Pie IX, une lettre particulière, dans laquelle le Saint-Père énonçait la pensée de profiter du séjour des évêques à Rome pour les inviter à un concile œcuménique, mais ce concile n'aurait pas lieu avant l'année 1869.”

Voilà les principaux témoignages que nous avons à invoquer à l'appui de cette nouvelle, que nous ne pouvions nous dispenser de recueillir et qui remue tous les cœurs catholiques. Sans vouloir être plus affirmatif qu'il ne convient en une matière si grave, et sans prétendre, comme le fait l'*Etendard*, fixer la date de la réunion de cette assemblée solennelle de la catholicité, nous n'hésitons pas à nous associer cordialement aux espérances que cette nouvelle a aussitôt excitées chez ceux de nos confrères qui partagent notre foi.

En attendant, les étrangers arrivent en foule à Rome, pour assister aux fêtes du centenaire et de la canonisation. La ville éternelle leur réserve, assure-t-on, d'agréables surprises. Aux fêtes religieuses se joindront des réjouissances publiques, données par les soins de la municipalité. Le Colisée sera éclairé par des feux de Bengale, et la coupole de Saint-Pierre resplendira de la lumière éclatante qui illumine le jour de Pâques. Conférences, promenades, expositions artistiques, rien ne manquera, dit une correspondance, pour attirer et captiver les étrangers qui se rendront à Rome. Les chemins de fer italiens songeraient même à organiser des *trains de plaisir* pour Rome. Déjà, d'après le *Corriere Italiano*, on se propose de décréter un rabais de 50 pour 100 sur la ligne de Rome à Florence.